

Manuel de la présentation de l'information financière municipale

Résumé de la mise à jour

Décembre 2012



**Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire**

Québec 

Direction générale des finances municipales

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Dépôt légal – Décembre 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

978-2-550-66188-7 (PDF seulement)

© Gouvernement du Québec – 2012

La version 2012 du Manuel de la présentation de l'information financière municipale (Manuel) fait suite à une restructuration de l'ensemble du Manuel tel qu'il prévalait depuis 1999. En plus de la préface, du glossaire et de l'index alphabétique, cette nouvelle version est constituée des cinq chapitres suivants :

Chapitre 1 : Présentation de l'information financière municipale

Chapitre 2 : État des résultats

Chapitre 3 : Éléments de conciliation à des fins fiscales

Chapitre 4 : État de la situation financière

Chapitre 5 : Outils de gestion et renseignements supplémentaires

Dans cette version refondue du Manuel, la présentation de l'information a été réorganisée de façon à intégrer dans chacun des quatre premiers chapitres tous les éléments comptables ou fiscaux en rapport avec les sujets traités dans ces chapitres. Ainsi, de nombreuses redondances ont été éliminées. Les éléments de nature diverse qui ne concernent pas de façon prépondérante un chapitre en particulier se retrouvent dans le chapitre 5 portant sur les outils de gestion et renseignements supplémentaires.

Outre ce remaniement dans la présentation du Manuel, une mise à jour des textes déjà existants a été réalisée en tenant compte des modifications législatives s'il y a lieu. Des changements linguistiques ont été apportés et l'information qui n'est plus d'actualité a été retirée. Ces dernières modifications ne sont pas abordées dans le présent résumé.

Des ajouts d'exemples ou d'annexes ont été effectués à cette nouvelle version; ces ajouts sont notamment présentés sommairement ci-après et constituent l'essentiel du présent résumé.

Chapitre 1 : Présentation de l'information financière

Annexe 1-A : Présentation du budget comparatif au rapport financier

Cette annexe est ajoutée. Cinq modèles de note complémentaire sur les données budgétaires sont suggérés selon les situations possibles.

Chapitre 2 : État des résultats

Annexe 2-D : Revenus de transfert

Un exemple est ajouté concernant le traitement comptable d'une subvention accordée au cours du même exercice que le financement à long terme par emprunt mais après que celui-ci soit réalisé.

Chapitre 3 : Éléments de conciliation à des fins fiscales

Annexe 3-A : Cession d'immobilisations

Un exemple est ajouté concernant le traitement comptable de l'acquisition et de la cession d'une immobilisation au moment où l'emprunt à long terme n'est pas encore totalement remboursé.

Annexe 3-B : Prêts, placements à long terme à titre d'investissement, participations dans des entreprises municipales et propriétés destinées à la revente

Cette annexe est bonifiée pour traiter des deux types de reclassement affectant les propriétés destinées à la revente, soit le reclassement entre les immobilisations et les propriétés destinées à la revente qui est accompagné d'un exemple, et le reclassement des propriétés destinées à la revente entre les actifs non financiers et les autres actifs financiers.

Chapitre 4 : État de la situation financière

1. Actifs financiers

1.7 Actif au titre des avantages sociaux futurs

Une précision est apportée à l'effet que si un actif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière, un passif au même titre ne peut être présenté en même temps, et ce, même s'il y a plusieurs régimes de retraite à prestations déterminées et avantages sociaux qui peuvent présenter une situation différente individuellement.

2. Passifs

2.4 Passif au titre des avantages sociaux futurs

Une précision est apportée à l'effet que si un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière, un actif au même titre ne peut être présenté en même temps, et ce, même s'il y a plusieurs régimes de retraite à prestations déterminées et avantages sociaux qui peuvent présenter une situation différente individuellement.

5. Excédent (déficit) accumulé

5.2.3 Fonds réservés

Autres

Des précisions sont ajoutées concernant le fonds local d'investissement (FLI) et le fonds local de solidarité (FLS), notamment pour indiquer que l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice de ces fonds doit faire l'objet d'une affectation aux fonds réservés dans l'exercice même.

5.5 Investissement net dans les éléments à long terme (INELT)

Les écritures comptables sont présentées dans le cas exceptionnel où un virement doit être effectué entre l'INELT et une composante de l'excédent (déficit) accumulé.

Annexe 4-H : Classification et définition des immobilisations par catégories

Une précision est apportée à la catégorie *Ameublement et équipement de bureau* à l'effet qu'elle inclut les logiciels.

Annexe 4-I : Catégories d'immobilisations et vie utile

La catégorie *Logiciels* est ajoutée.

Chapitre 5 : Outils de gestion et renseignements supplémentaires

Annexe 5-A : Reflet comptable du processus de réalisation de dépenses municipales

Les tableaux 2 et 3 ont été mis à jour.

Annexe 5-D : Utilisation des liquidités internes – Méthode facultative de suivi des intérêts conforme aux règles légales et comptables

Cette annexe suggère une méthode permettant d'utiliser les liquidités d'une façon plus efficiente en attendant le financement permanent, tout en capitalisant les intérêts afférents à l'utilisation de ces liquidités comme s'il s'agissait d'un emprunt temporaire. Le choix d'appliquer cette méthode revient à chaque municipalité.

Annexe 5-E : Endettement total net à long terme (ETNLT)

Cette nouvelle annexe présente notamment l'utilité, les composantes et les modalités d'établissement de l'ETNLT en référant aux lignes appropriées de la page S25 du rapport financier.

Glossaire

Un glossaire est ajouté à la présente version du Manuel.